

## Fiche n° 3

# Demande d'agrément au titre du volontariat de Service Civique

## Description des missions reconnues prioritaires pour la Nation (une fiche par mission)

N.B : pour les missions réalisées à l'étranger, seule la fiche 3 bis doit être complétée.

### a) Fiche de mission

→ Intitulé de la mission

STRUCTURATION ET ANIMATION DE LA BASE DE DONNEES DU PARC AMAZONIEN DE GUYANE

→ Description détaillée de ou des activités confiées au(x) volontaires(s) dans le cadre de la mission :  
objectifs et activités à mener, rôle du/des volontaire(s)

- RECENSEMENT DES DONNEES PRODUITES. CONTROLE ET MISE EN FORME
- SAISIE DE DONNEES ISSUES DES PROGRAMMES D'ETUDE
- APPUI A LA CONSTRUCTION DE L'ARCHITECTURE DE LA BASE DANS LA CONTINUITÉ DES TRAVAUX ENGAGÉS
- APPUI A LA TRANSMISSION DES DONNEES AUX RESEAUX NATIONAUX
- PARTICIPATION A L'ANALYSE STATISTIQUE

Profil:formation scientifique- connaissances naturalistes- maîtrise outils informatiques logiciels et bases de données (excell-access-MySQL)

→ En quoi cette mission est-elle complémentaire des activités confiées aux bénévoles et aux salariés de la structure ?

ELLE CONTRIBUE SUR LE PLAN TECHNIQUE A UNE DEMARCHE D'EXCELLENCE POURSUIVIE PAR L'ETABLISSEMENT POUR LE PARTAGE DES CONNAISSANCES ET L'ADMINISTRATION DES DONNEES

→ Décrire en quoi cette mission contribue à renforcer le lien social

CET APPUI PERMETTRA A L'EQUIPE DU SERVICE CONCERNE (patrimoines naturels et culturels) DE DEVELOPPER PLUS AVANT UNE AMBITION DE PARTAGE ET DE RESTITUTION DES CONNAISSANCES AVEC LES SOCIÉTÉS CIVILES

**→ Lieu(x) d'intervention(s)** Commune(s) : Département (s) : Région(s) : GUYANE Collectivité d'outre-mer : France entière**→ Nombre indicatif de volontaires susceptibles d'être accueillis par votre organisme pour cette mission : 1**

Fiche n° 3

# Demande d'agrément au titre du volontariat de Service Civique

Description des missions reconnues prioritaires pour la Nation  
(une fiche par mission)

**b) Moyens humains et matériels mobilisés pour la réalisation de la mission**

Cette partie est destinée à apprécier la capacité des organismes à assurer la prise en charge des personnes volontaires, notamment au regard des modalités d'accueil, de vie, d'exercice de leurs missions. Dans le cas d'un agrément collectif, les associations membres doivent indiquer à la fédération ou l'union les moyens humains et matériels mobilisés

**→ Moyens affectés à la mission (humains et matériels)**

1 INGENIEUR RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT  
1 TECHNICIEN RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT  
1 EQUIPEMENT INFORMATIQUE COMPLETS AVEC LOGICIELS APPROPRIES  
1 BUREAU AU SIEGE DU PARC AMAZONIEN DE GUYANE

**→ Modalités de la phase de préparation à la mission**

LA MISSION S'INSCRIT DANS LA CONTINUITE D'UNE DEMARCHE DEJA ENGAGEE POUR LA MISE EN PLACE DU PARC ET DE SES MISSIONS, AUJOURD'HUI CADREE PAR UNE POLITIQUE SCIENTIFIQUE

**→ Présentation des modalités d'accompagnement du volontaire durant la mission**

**Le volontaire travaillera sous l'autorité fonctionnelle et hiérarchique du chef de projet, également responsable R&D et écologie..**

**Les principales modalités d'accompagnement de la mission du volontaire sont les suivantes:**

**INTEGRATION A UNE EQUIPE OPERATIONNELLE**

**BILAN A 6 MOIS**

**ENTRETIEN ANNUEL**